

Maître ARENA :

Je ne plaide pas, je n'ai pas de B.E.T. (je ne suis pas l'associé d'un B.E.T. pour avoir de l'argent, ce n'est pas ça), mais c'est vrai qu'après, juridiquement, on a toujours des problèmes, des contentieux, parce qu'il y a des chantiers, puis les gens n'ont pas eu la bonne mission, on ne sait pas qui a eu la mission, et c'est souvent lorsque les marchés ne sont pas bien [définis] à l'origine, que le contentieux se développe.

J'avais une question toute bête (je la pose à tout le monde...) : est-ce que le respect de la R.T. 2012 entraîne nécessairement un confort thermique pour les occupants ? En fait, est-ce que la R.T. 2012, c'est simplement un problème de consommation ou est-ce que c'est également une question de bien vivre à l'intérieur ? Est-ce que les deux sont liés ou il peut y avoir un respect de la R.T. 2012 avec un inconfort thermique, mais c'est moins cher, donc tant mieux ! Toutefois, je vis moins bien ?